



SE FORMER

CAP FLEURISTE

Diplôme Niveau 3.

L'alternance est le maître mot de la réussite. Elle vous permet d'acquérir les techniques de base à l'école et la pratique en entreprise.

En art floral, des Meilleurs Ouvriers de France (MOF) et professionnels de haut niveau interviennent régulièrement.



OBJECTIF

Le CAP Fleuriste est le diplôme d'entrée dans le métier. Il a pour but de préparer au poste de fleuriste vendeur. À l'issue de sa formation, le titulaire du CAP aura acquis les compétences nécessaires pour :

- Réceptionner, préparer, stocker les végétaux et les produits
- Réaliser des compositions florales
- Vendre et communiquer
- Mettre en valeur l'offre sur la surface de vente
- Entretenir, dans le respect des consignes d'hygiène et de sécurité les surfaces de vente, l'atelier et l'outillage



DÉBOUCHÉS

Les débouchés sont nombreux et les lieux d'exercice du métier sont variés (libres-services assistés, artisans fleuristes, fleuristes de prestige, ateliers, grands hôtels, collectivités locales ou grandes institutions, sociétés d'événementiel, traiteurs, pompes funèbres etc.).

En cas d'installation à son compte, le titulaire d'un CAP fleuriste obtient le titre d'Artisan Fleuriste.



98,8 % de réussite à l'examen *

(136 apprenants, 136 inscrits, 135 admis).



39 % des apprenants sont en emploi salarié

6 mois après leur sortie de formation
et **61 %** poursuivent **leurs études**



30 % des contrats d'alternance sont rompus. Nous accompagnons l'apprenti dans la recherche d'une nouvelle maison d'apprentissage.



Lien vers notre page InserJeunes

*Chiffres 2025



DURÉE DU PARCOURS

CAP en 1 an (420h)

Pour les titulaires d'un CAP, BP d'une autre branche ou d'un BAC et plus.

Les apprentis suivent les cours d'enseignement professionnel et sont dispensés d'enseignement général

CAP en 2 ans (840h)

Pour un niveau 3e. Les apprentis suivent la totalité des enseignements (enseignement général et enseignement professionnel)



PRÉ-REQUIS

Pour CAP 1 an : Titulaire d'un diplôme minimum niveau CAP

Niveau 3e conseillé

Pour CAP 2 ans : niveau 3e et 15 ans révolus



CALENDRIER

Le CAP Fleuriste se prépare en alternance : une semaine à l'école pour deux semaines en entreprise.

L'année de formation se déroule de septembre à juillet



INFOS PRATIQUES



www.ecolenationaledesfleuristes.fr

3 Rue Hassard, Paris 75019

Du lun. au ven. de 9h à 13h

01 53 38 60 60





CONDITIONS D'ENTRÉE

- Admission sur dossier et entretien de validation du projet professionnel.
- Réponse à votre candidature dans les 15 jours qui suivent la réception de votre dossier.
- Accepter la contrainte des horaires et du travail les jours fériés et les week-ends.
- Être âgé de 16 à 29 ans révolus (âge abaissé à 15 ans à condition que le jeune ait achevé son année de 3e.)
- Ne pas avoir de contre-indication à la station debout prolongée, à l'exposition au froid ou présenter des allergies à certaines fleurs, graminées et plantes.



CONTENU FORMATION

Tous les cours sont en présentiel.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Mathématiques* **Sciences***

Français* **Histoire-Géographie***

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Anglais **Art floral** **Botanique**

Reconnaissance des végétaux

Technologie professionnelle

Arts appliqués **Vente-conseil**

Prévention Santé Environnement

Environnement économique

Juridique et social (droit)

* Les CAP 1 an sont exemptés de ces matières.

ÉVALUATION



VALIDATION DIPLÔME

- * Évaluation régulière des compétences - mises en situation
- * Examen blanc
- * Examen final en juin

Vous pouvez valider un ou plusieurs blocs de compétences (bénéfice des notes par épreuve pour une durée de 5 ans)
- RNCP : 38400 - Certificateur : Ministère de l'Éducation Nationale
- * Date d'échéance : 31/12/2028



POURSUITE ÉTUDES

BP de fleuriste (niveau 4)



INSCRIPTION

Pas de frais d'inscription ni de frais de formation pour les apprentis : formation prise en charge partiellement par l'OPCO de l'entreprise.

Une participation financière est demandée aux employeurs (montant précis à consulter sur notre site ecolenationaledesfleuristes.fr).

L'entrée en formation n'est effective qu'avec la signature du contrat d'apprentissage. La signature d'un contrat d'apprentissage est possible au plus tôt 3 mois avant le début de la formation et au plus tard au 1er novembre.

Nous vous aidons dans la recherche d'un maître d'apprentissage.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- * 4 ateliers de pratique (art floral) et une bibliothèque de recherche
- * Équipement en écrans numériques tactiles de toutes les salles de cours
- * Fleurs fraîches fournies par l'école pour les cours d'arrangement floral
- * Suivi du jeune dans l'acquisition des compétences en lien avec l'entreprise (carnet de liaison digitalisé, visites en entreprise etc.)
- * Plateforme de contenu
- * Co-animation en atelier de pratique et co-intervention (enseignement général / enseignement professionnel)
- * 2 amphithéâtres



Le site de l'école est accessible aux personnes en situation de handicap. Les principaux services sont situés au rez-de-chaussée. L'École Nationale des Fleuristes - Paris est engagée dans une démarche d'inclusion des personnes en situation de handicap.
Votre référent handicap : Bruno Natter - bnatter@lesfleuristes.com